

Fallait-il supprimer les entrées à la cantine pour faire des économies ?

Devant le gâchis constaté dans les assiettes à la cantine de l'école, le conseil syndical du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Dorans a décidé de supprimer les entrées du repas servi aux enfants à la rentrée. Une décision qui n'est pas du goût de tout le monde.

« On se bat déjà pour faire manger des légumes à nos enfants, alors supprimer les entrées à la cantine, ce n'est pas la solution ! » lance ce parent d'élève de Dorans.

Début juillet, comme les quelque 80 parents concernés, il a reçu un courrier du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Dorans, Botans, Sevenans et Bermont.

Conserver un tarif de 3,65 € par repas

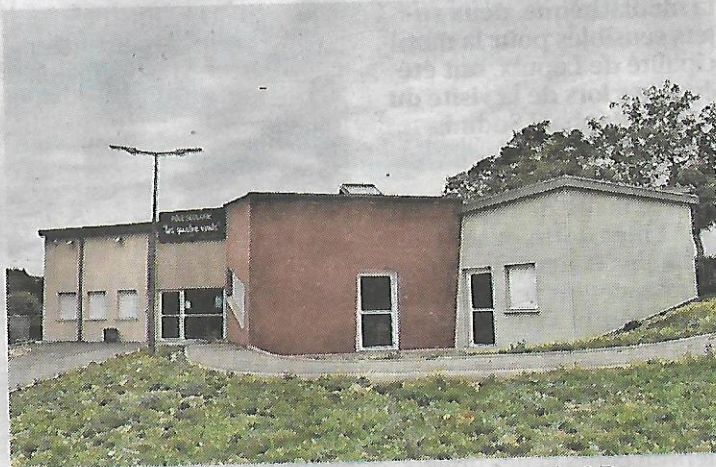
Le RPI y indique que le prestataire de la restauration scolaire a annoncé une augmentation tarifaire de 7,06 % à partir de septembre 2023, liée à l'augmentation des matières premières et des frais de personnel.

En parallèle, le courrier met en évidence un gaspillage constaté sur les entrées des repas. Aussi pour éviter de répercuter cette augmentation sur les parents et ainsi conserver un tarif de 3,65 € par repas, le choix de supprimer l'entrée a été fait.

« Il y a un réel manque de communication »

Un parent d'élève mécontent

Un choix qui ne fait pas l'unanimité. « C'est encore une décision unilatérale et ce n'est pas la première fois, poursuit le parent d'élève. Les horaires des bus ont aussi été changés, car certains bus partaient parfois quasiment à vide. Mais sans consulter personne. Pour la cantine, c'est pareil. Certains parents accepteraient peut-être de payer un peu plus cher, pour garder l'entrée au menu. Mais le RPI décide tout seul, sans concertation avec



Plus d'entrée au menu de la cantine à la rentrée ? Des parents protestent. Photo Christian Gauchet

les parents d'élèves. Il y a un réel manque de communication. »

40 % des entrées passent à la poubelle

« Les menus sont composés chaque jour d'une entrée, d'un plat, de fromage, dessert et pain. Environ 40 % des entrées sont laissées sur le bord de l'assiette, argumente Nelly Wiss, présidente du RPI. C'est énorme. Alors quand le prestataire de repas de la cantine nous a

fait part d'une nouvelle augmentation, il a fallu faire un choix : répercuter le coût sur les parents d'élèves ou supprimer une composante. Or, nous avons déjà eu une hausse l'an dernier. Nous avons hésité à supprimer le fromage, mais les enfants l'apprécient, il y a moins de gâchis. Et à la différence des entrées, le fromage n'est pas systématiquement jeté. Ce qui n'est pas mangé peut servir pour le goûter. »

« Le coût du fonctionnement

de la cantine, pour les quatre communes, c'est 70 000 à 80 000 € par an », poursuit l'élue.

« Nous ne pouvons pas tout répercuter, ça coûterait bien trop cher aux parents »

Nelly Wiss, présidente du RPI

« Ce montant comprend les charges, les frais de personnel, l'entretien du bâtiment et les frais d'emprunt, car le bâtiment est neuf. 220 000 € pour l'école et le périscolaire cumulés, détaille Nelly Wiss. Au maximum, avec le temps de garde, le repas revient à 9,07 € par enfant. La différence est prise en charge par la collectivité. Nous ne pouvons pas tout répercuter, ça coûterait bien trop cher aux parents. C'est pourquoi nous avons pris cette décision. »

● Sophie Charton